**Rapport moral 2023**

**Notre association a été créée** le 21 novembre 2017 et cette année 2024 marque sa septième année de fonctionnement. Le temps passe vite.

Nous avons voulu cette association pour **répondre à trois objectifs principaux :**

* maintenir les **relations d’amitié**, de solidarité ayant existé dans l’activité professionnelle
* **participer** dans le cadre d’un groupe convivial **à des activités culturelles et touristiques**
* **avoir accès à meilleures conditions de tarif**s et de garanties en matière d’assurance santé, auto, habitation, prévoyance et épargne

**L’assemblée générale est un temps fort** qui nous permet au début de chaque année de se retrouver au siège social de notre ex-entreprise et **nous remercions Groupama Centre Atlantique** pour son accueil, son aide dans l’organisation et le **buffet qui nous gracieusement offert.**

Nous regrettons que **l’étendue géographique de GCA** freine la participation de nos adhérents éloignés de Niort, même si cette année **nous avons proposé d’indemniser les frais de déplacement**  tout en favorisant le co-voiturage.

Nous avions évoqué la **possibilité de décentraliser l’assemblée générale** sur le site Groupama à Mérignac près de Bordeaux mais **après réflexion nous avons abandonné cette idée** par crainte que nos adhérents majoritaires sur les départements ex-Poitou Charentes Vendée ne soient plus présents.

**Choix conforté** par la faible participation à notre Conseil d’Administration décentralisée à Bordeaux le 10 octobre 2023 où nous avions invité les adhérents de la Gironde, du Lot et Garonne et de la Dordogne.

**Nos propositions de sorties pour 2023** n’ont malheureusement pas rencontrés de succès. Compte-tenu du peu d’inscrits **nous avons du annuler** la journée programmée le 06 juin dans l’Indre à la Maison de George Sand et ne pas donner suite au projet de voyage à Porto.

**Seule la sortie au Château de Coudray Salbart** le jeudi 11 mai a rencontré du succès avec une quinzaine de participants.

**Nous avons lancé un sondage** pour un séjour de deux jours en Dordogne sur le second semestre 2023 mais le peu de retours nous a fait abandonner l’idée.

**Nous espérons que nos projets de sorties** que nous allons vous présenter pour 2024 correspondront mieux à vos attentes, sachant comme nous vous l’avons souvent indiqué que **nous sommes à votre écoute et toujours prêt à vous accompagner** pour une ou des initiatives locales.

**Notre conseil d’administration est composé de 8 administrateurs et 3 administratrices** nous avons eu le plaisir d’accueillir **en 2023 trois nouveaux membres, Eliane PELOUX , Jean-Jacques D’anglade et Jean-Pierre Marsault.**

Les 11 administrateurs se maintiennent pour 2024 mais il reste 4 places, nous comptons sur de nouvelles candidatures permettre au bureau de perdurer et se renouveler.

**Le conseil d’administration s’est réuni 6 fois** en 2023, le plus souvent dans les agences de Saintes ou Saint Jean D’angély, avec pour ceux les plus éloignés une présence en visio.

**Nous comptabilisons dans notre fichier 200 ex-salariés et 152 ont cotisé en 2023**.

Depuis l’origine la cotisation a été maintenue à 20€.

**Grâce à notre association les adhérents bénéficient entre autre de 45% de réduction sur la complémentaire santé.**

**La complémentaire santé, n’en doutons pas, est certainement un élément majeur dans l’adhésion à notre association,** qui peut s’expliquer et se comprendre quand on sait le coût que représente ce poste dans le budget d’un retraité et qui malheureusement ne va baisser mais plutôt aller en augmentant.

**Pour 2024 la hausse de tarif a été en moyenne de 6.60% pour Groupama, plutôt dans la fourchette base par rapport aux autres assureurs plus proche de 8%.**

A cette hausse il y a lieu de rajouter l’augmentation de tarif lié au changement d’âge tous les ans de l’ordre de 2% et nous arrivons à une hausse significative que chacun a pu constater.

**C’est un sujet que nous abordons régulièrement au sein de notre conseil d’administration** et nous avons entamé un dialogue avec la direction de GCA au cours de l’année passée sur ces problématiques.

**C’est pourquoi le sujet de la deuxième partie de notre AG** est consacré au thème de la complémentaire santé avec **la présentation de deux nouvelles formules** réservées aux adhérents de notre association offrant un tarif compétitif tout en conservant des garanties de bonnes qualités.

**Nous espérons vivement que 2024 soit une année plus riche dans la vie de notre association.**